



BARREAU DE MONTRÉAL

COMMUNIQUÉ

ENTRÉE EN FONCTION DU NOUVEAU BÂTONNIER DE MONTRÉAL

Pour diffusion immédiate

Montréal, le 13 mai 2008. – C'est mercredi le 7 mai dernier que se tenait l'assemblée générale annuelle du Barreau de Montréal, au cours de laquelle **Me Stephen G. Schenke** a été officiellement élu au poste de bâtonnier de Montréal pour l'année 2008-2009. L'avocat spécialisé en litige commercial au sein du cabinet McCarthy Tétrault entend porter une attention particulière aux dossiers suivants :

Accessibilité à la justice – le bâtonnier entend organiser un colloque avec les diverses facultés de droit pour les sensibiliser à l'importance de la formation des jeunes avocats à la médiation et aux moyens alternatifs de règlements des disputes qui permettent de réduire considérablement les coûts de la justice.

Services *pro bono* – Me Schenke souhaite la création par le Barreau du Québec d'un organisme qui assurera la coordination des demandes et la distribution des services *pro bono* offerts par les divers cabinets d'avocats. À cet égard, il compte organiser un colloque avec les agences *pro bono* des barreaux de l'Alberta, de l'Ontario et de certains états américains, afin de profiter de leur expérience en matière de gestion et de promotion de causes *pro bono*.

Formation continue – le bâtonnier a l'intention d'assurer une présence au sein du comité du Barreau du Québec, afin que les activités professionnelles organisées par le Barreau de Montréal et les organismes qui y sont reliés soient créditées des heures obligatoires à effectuer.

Barreaux de l'avenir – il souhaite créer des liens et des ententes de collaboration avec les grands barreaux de l'avenir du point de vue du commerce international, tels Shanghai, Mumbai, New Delhi, Rio et Dubaï. Par des activités de réseautage et un échange de connaissances, le Barreau de Montréal pourra aider les avocats qui représentent des clients faisant affaires dans ces grandes villes et assister les cabinets montréalais qui sentent le besoin d'établir éventuellement un ou des bureaux dans ces villes.

Préservation des valeurs fondamentales – le bâtonnier Schenke est déterminé à assurer un rôle de leadership par le Barreau de Montréal dans la protection des valeurs fondamentales de notre société démocratique. Il espère créer des liens plus étroits avec, notamment, le *Lord Reading Law Society*, l'Association of Italian-Canadian Jurists

et l'Association des avocats noirs du Canada pour participer à un éventuel *Annual Human Rights Lecture*, où seront promues ces valeurs fondamentales.

Bref, beaucoup de pain sur la planche pour le bâtonnier Schenke, qui compte sur l'aide des membres du Conseil qui siégeront à ses côtés pour l'année 2008-2009 : **M^{es} Nicolas Plourde** (premier conseiller), **Marc Charbonneau** (trésorier), **Mathieu Piché-Messier** (secrétaire), **Patricia Fourcand** (représentant l'Association du Jeune Barreau), les conseillers, **M^{es} Manon Des Ormeaux, Pierre M. Gagnon, Elizabeth Greene, Karen Kear-Jodoin, Michèle Moreau, Catherine Pilon, Neil Stein et Dominique Vézina.**

Fondé en 1849, le Barreau de Montréal compte aujourd'hui près de 12 500 avocats. Il a pour mission de promouvoir la protection du public, par des activités d'information et de sensibilisation et par une participation active à l'administration de la justice. D'autres renseignements sont disponibles sur le Web, au www.barreaudemontreal.qc.ca.

- 30 -

SOURCE :

Gislaine Dufault, coordonnatrice des communications

Barreau de Montréal

Téléphone : (514) 866-9392

Télécopieur : (514) 866-1488

Adresse électronique : gdufault@barreaudemontreal.qc.ca